

# **Quels modes d'interventions pour améliorer la contribution de la microfinance au financement de l'agriculture ?**

## **Quelques éléments de synthèse et recommandations du séminaire de Dakar (5/6)**

BIM - 18 mars 2003  
Betty WAMPFLER

*Les quatre BIM précédents vous ont présenté la position de plusieurs bailleurs de fonds (FENU, FIDA, AFD, Coopération française) sur la contribution de la microfinance au financement de l'agriculture. Essayons de retirer brièvement quelques éléments de synthèse de ces communications et de remettre en perspective les discussions et recommandations du séminaire de Dakar sur cette question.*

Ces quatre bailleurs, tout comme la GTZ également présente au séminaire de Dakar, ont adhéré dès la fin des années 80 au changement de paradigme en matière de crédit rural, et adapté leur modes d'intervention en conséquence. Ils ont, de diverses manières, participé à la phase expérimentale de la microfinance, appuyé la création de systèmes de microfinance en milieu rural mais aussi urbain, et ont soutenu de manière plus ou moins volontariste l'extension de ces réseaux.

Puis, la plupart d'entre eux ont eu à affronter des crises plus ou moins graves dans bon nombre des réseaux soutenus. Tous ont réalisé que la création de services financiers durables est une entreprise difficile, risquée, nécessitant un appui de longue durée (8 à 12 ans sont maintenant des durées couramment évoquées), et le maintien à moyen terme au moins de subventions pour les infrastructures mais aussi pour la consolidation des capacités institutionnelles et la professionnalisation des équipes. Pendant toute cette période, dans la logique de mise en œuvre d'un marché financier rural en rupture avec le crédit agricole d'autrefois, les efforts n'ont pas été spécifiquement concentrés sur le financement du secteur agricole.

Différentes raisons (évolution des stratégies d'appui au développement, ampleur des difficultés rencontrées, durée de l'effort d'appui à fournir...) ont, dans les années récentes, conduit à un repli du financement dans ce secteur. A l'exception du FIDA qui affiche la volonté de poursuivre le financement de création d'institutions de microfinance, les autres bailleurs se sont concentrés sur le renforcement des réseaux existants (impliquant souvent un repli vers les zones et populations les plus rentables) et sur la consolidation de l'environnement sectoriel de la microfinance. Toutes les communications insistent sur la nécessité de l'insertion des institu-

tions de microfinance dans le marché financier (liens avec les banques...) et sur l'importance de l'organisation d'une régulation sectorielle. L'importance de l'environnement économique est souligné, et certains bailleurs préfèrent réorienter leurs investissements vers l'environnement de la production (infrastructures, développement local, renforcement des capacités organisationnelles des populations), estimant que les freins au développement se situant à ce niveau là sont plus prégnants que le manque d'accès au financement.

Face à l'acuité reconnue de la question du financement de l'agriculture, trois grands axes de travail sont proposés :

- > la consolidation des grands réseaux existants avec l'espoir qu'une fois bien implantés, ceux ci pourront se redéployer vers le milieu rural et les activités agricoles
- > le développement de ressources de refinancement permettant notamment de développer le crédit moyen terme au sein des réseaux solides
- > la consolidation de l'environnement de la production agricole, afin d'améliorer la rentabilité du secteur et ce faisant, son attractivité pour les financeurs.

### **Ces orientations suffiront-elles à faire face à l'ampleur de la demande ?**

Dans la revue récente des actions du FIDA en matière de financement rural en Afrique de l'Ouest et Centrale (2001), est esquissée une vision de l'évolution du secteur de la microfinance dans les dix prochaines années :

« Après deux décennies de développement « tous azimut » en termes de zones et de types de clientèle, les stratégies de la microfinance sont aujourd'hui en cours de décantation et une segmentation du marché est à l'œuvre et va se poursuivre. Les grands réseaux mutualistes et les systèmes de crédit ciblés sur les TPE vont évoluer vers une bancarisation (établissement de crédit ou banques coopératives ayant les mutuelles pour actionnaires) et se concentrer sur les villes et sur quelques bourgs des zones rurales à activités économiques sécurisées.

Un large marché restera à prendre, celui des zones rurales « abandonnées par les IMF rapidement profitables des années 80 – 90 », les zones à agriculture vivrière et pluriactivité rurale, qui tout en étant aujourd'hui enclavées et sous équipées, n'en ont pas moins un rôle capital à jouer dans un développement économique décentralisé. Les auteurs de la revue évaluent ce marché à 50 millions d'actifs potentiels en Afrique de l'Ouest et concluent que, au-delà de ce créneau de marché qui peut, à certaines conditions, devenir solvable pour des institutions de microfinance, il ne resterait alors que « 10 à 20 % de populations marginales et dispersées pour lesquels les services financiers sont sans utilité ».

L'exemple du Sénégal est très illustratif de la demande et des contraintes de financement de ce créneau de marché « intermédiaire » : une multitude de petites mutuelles, s'y développent aujourd'hui au sein des communautés rurales, le plus souvent sans appui extérieur, sans expérience de financement et sans capacité de professionnalisation. Leur émergence répond à une demande évidente des communautés rurales, mais à ce stade, leur viabilité est très précaire.

Se pose donc la question des modes d'intervention adaptés à la création et à la pérennisation de cette seconde génération d'institutions de microfinance.

## **Les échanges du séminaire de Dakar ont esquissé les voies suivantes**

*Réaffirmer que la fonction de financement doit être abordée avec une logique économique et financière et autonomisée dans des institutions spécifiques*

Même si la plupart des bailleurs de fonds adhère aujourd'hui au principe des « bonnes pratiques » qui préconisent une séparation claire des fonctions de financement de toutes les autres fonctions d'appui au développement, ce principe doit être réaffirmé et surtout partagé avec les institutions non financières qui sont confrontées à la question du financement (organisations paysannes, ONG d'appui du Sud et du Nord, coopération décentralisée...).

L'adoption de ce principe n'exclut pas les organisations paysannes de la création d'outils de financement, mais pose les bases d'une méthode d'intervention : conception d'une institution d'emblée autonome de l'organisation paysanne « mère », définition d'un mode d'institutionnalisation dès le démarrage de l'action.

*Continuer à soutenir le développement de la microfinance et promouvoir sa diversité*

La microfinance dans sa diversité peut contribuer de manière importante au financement de l'agriculture, par la diversité des modèles et des produits proposés : financement des activités individuelles par crédit de campagne, crédit de moyen terme, financement au moins partiel des activités économiques des organisations paysannes, développement de la capacité d'autofinancement par des services d'épargne adaptés... C'est en encourageant cette diversité et non en préconisant un modèle ou une méthodologie dominante qu'il sera possible d'obtenir une meilleure couverture des besoins en milieu rural.

Pour ce faire, la microfinance doit se professionnaliser tout en restant proche des problématiques de développement des populations avec lesquelles elle travaille. Elle doit s'insérer dans le marché financier, développer ses relations avec le secteur bancaire. Elle doit étendre ses réseaux et les densifier, adapter ses produits et ses procédures. Même si le secteur progresse vers l'autonomisation financière, il a encore besoin d'appui. L'appui sectoriel est une réponse adaptée aux problèmes de professionnalisation, de formation, de gestion. Mais l'appui individuel au développement des IMF restera nécessaire, notamment dans les zones « restant à conquérir ». L'appui des bailleurs de fonds à ces IMF individuelles doit prendre en compte la nécessité de renforcer leur structuration et capacités internes via des financements adaptés, avant d'appuyer leur croissance notamment par la mise à disposition de fonds de crédit.

*Renouveler l'effort d'innovation pour créer des modèles d'intermédiation adaptés*

Le ciblage du créneau de marché des zones rurales impose d'adapter les formes d'intermédiation utilisées ; l'effort d'innovation qui a fondé les débuts de la microfinance et a permis l'émergence de d'institutions nouvelles répondant à des besoins jusque là non couverts, doit être renouvelé pour permettre d'élaborer de nouveaux modèles, ou d'adapter les modèles existants, d'adapter les produits et procédures, d'approfondir les processus de décentralisation et d'appropriation favorisant la viabilité sociale des IMF et la limitation des coûts de transaction...

L'effort de recherche -action que cela suppose peut difficilement être pris en charge par les seules IMF individuellement. Les actions sectorielles (appui aux associations d'IMF, programmes d'appui sectoriel) offrent un cadre favorable à ce type de démarche. Le partenariat avec des structures nationales de recherche (Universités, centres de recherche, ONG de re-

cherche...) est à promouvoir pour créer des compétences nationales de recherche spécialisées et aussi pour limiter les coûts de la recherche action.

Au niveau des IMF individuelles, les bailleurs de fonds peuvent encourager l'innovation en appuyant la mise en œuvre d'outils et démarches qui permettent aux institutions de mieux comprendre leurs clients, et d'adapter leurs produits (outils Microsave ou AIMS par exemple pour l'analyse de la clientèle, les enquêtes sur les sorties de clients, les études d'impact...). Il s'agit pour beaucoup d'IMF de passer d'une stratégie de l'offre, avec des produits standardisés à une approche davantage centrée sur l'analyse des besoins des clients.

#### *Améliorer les outils et procédures de sécurisation du crédit*

Le risque lié aux activités agricoles est l'une des contraintes majeures de l'investissement des IMF dans le financement de l'agriculture. C'est aussi l'un des enjeux majeurs de la « privatisation » du financement des grandes filières de production : comment remplacer le dispositif de sécurisation du crédit antérieur ?

Différentes voies, fondées sur un renouvellement des formes de coordination entre les acteurs, commencent à être explorées et doivent être approfondies : société de cautionnement mutuel, fonds de garantie co-gérés, nouvelles formes de contractualisation (warrantage, tierce détention...), centrales de risques.

#### *Promouvoir des méthodes et des outils permettant de rapprocher le secteur agricole et le secteur de la microfinance*

Les échanges entre les participants du séminaire de Dakar ont confirmé le constat du cloisonnement entre secteur agricole et secteur de la microfinance ; les espaces de dialogue intersectoriels sont réduits, tant au niveau local (peu de dialogue entre IMF et organisations paysannes sur le terrain) qu'au niveau national (absence de concertation entre les institutions professionnelles).

La faible interconnaissance des deux secteurs apparaît comme une limite essentielle à leur partenariat aujourd'hui. Les outils permettant d'améliorer la gestion et de produire de l'information sur les activités et les exploitations agricoles, ainsi que sur les organisations paysannes sont de nature à rapprocher les deux secteurs.

A titre d'exemple, les connaissances dont nous disposons aujourd'hui sur l'évolution des agricultures en Afrique de l'Ouest sont essentiellement construites et organisées sur la base des filières de production agricole. Il n'existe que très peu de travaux actualisés sur l'évolution des exploitations, leurs systèmes d'activités (agricoles et non agricoles), leur économie. Très peu d'informations sont disponibles sur les capacités d'autofinancement des exploitations, les seuils de survie /reproduction /extension des exploitations dans les différents contextes agro-économiques. Or, c'est bien sur ce type d'information que va s'établir la demande en financement et dont un service financier a besoin pour évaluer la solvabilité de son client.

Intégrer davantage la réflexion sur le financement dans le conseil de gestion, créer des passerelles entre les groupes de conseil de gestion et les IMF, utiliser les résultats du conseil de gestion au sein des IMF, sont des voies qui méritent d'être explorées.

#### *Favoriser la rencontre et le dialogue du secteur agricole et du secteur de la microfinance*

Le dialogue doit être encouragé à tous les niveaux du secteur :

- > à la base, au niveau des exploitations agricoles et des IMF (par le conseil de gestion, par exemple) ;
- > au niveau des organisations par un dialogue intersectoriel qui devient possible à mesure que les deux secteurs se structurent ;
- > au niveau des programmes d'appui, à travers des actions d'information et de formation réciproques, à travers des travaux de recherche action concerté ;
- > au niveau des pouvoirs publics , par un dialogue renforcé entre Ministères des Finances et Ministères de l'Agriculture ;
- > au niveau de la définition des politiques publiques.

#### *Adapter les modes d'intervention des bailleurs de fonds*

Les différents points déjà cités constituent des éléments pour une adaptation des modes d'intervention. A cela il convient de rajouter quatre éléments plus englobants :

- > Mieux former les personnels techniques des bailleurs et des opérateurs du Nord et du Sud à la problématique et aux pratiques de la microfinance, et aux spécificités du financement de l'agriculture ;
- > Favoriser la concertation entre bailleurs intervenant dans un même espace et / intervenant en appui aux secteurs microfinance et agricole ;
- > Promouvoir des outils de financement mieux adaptés aux contraintes de la microfinance et du financement de l'agriculture : des outils de longue durée (programmes de 10 /12 ans), sans interruption, avec des procédures d'évaluation régulière permettant le réajustement et l'adaptation aux rythme d'évolution des populations ;
- > Favoriser la construction de confiance et la continuité des partenariats entre les bailleurs de fonds et leurs opérateurs.

★ ★ ★

Notre série de Bims sur les modes d'intervention en faveur du financement de l'agriculture s'achèvera la semaine prochaine par la présentation d'une initiative récente de dialogue entre secteur agricole, secteur financier et politiques, l'atelier organisé en janvier dernier à Ouagadougou sur le thème « Comment financer l'exploitation agricole ».